



LE PETIT JOURNAL D'EYGLIERS



N° 2 : Avril 2021

Chers Eyglintines et Eyglintins,

Nous avons fêté St Guillaume, mais nous ne sommes pas sortis de cette période compliquée.

La saison à venir, nous l'espérons, sera plus favorable.

Restons positifs.



Le Tri

Nos poubelles contiennent 30% de matières compostables qui sont enfouies et **coûtent cher à la collectivité, donc à vous-mêmes.**

Elles peuvent être utilement déposées dans un composteur individuel, ou collectif, vous pourrez récupérer du compost mûr pour vos plantations !

Mettre vos biodéchets au compost (ou à vos poules) vous permettra, avec un stop pub et un engagement à trier, de bénéficier de **10% de réduction sur votre redevance déchets si vous vous signalez au service redevances de la ComCom GQ.** (0492453668)

Les restaurateurs qui s'y engagent ont 20% de réduction sur leur redevance.

Un bon compost doit alterner matières sèches et fraîches, d'où le bac contenant du broyat pour les composteurs collectifs. Paille, essuie-tout, feuilles mortes, herbes sèches, coquilles d'œuf remplissent le même rôle, en proportion égale avec vos apports frais : épluchures, marc de café etc.

Les **points TRI** (conteneurs ou bacs) sont là pour vos **déchets du quotidien** : emballages (**tous !**), verre, papier. Les OM, ce qui ne peut plus se recycler, se mettent dans un sac poubelle.

La poêle abîmée, les ampoules, chaussures... qui ne se jettent pas tous les jours, c'est à la déchèterie qu'il faut les amener et cela permet parfois une valorisation. Vos déchets deviennent des ressources.

L'herbe sèche, les feuilles mortes peuvent très utilement être disposées au pied de vos plantations.

Pour rappel, par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler les déchets verts : herbes sèches, pied de tomates, de pommes de terre, feuilles mortes... **et puis, c'est dommage : cela enrichit le sol, limite l'évaporation et la germination des herbes indésirables.** En y ajoutant des matières fraîches (herbes, fruits...), cela peut aller au compost, ou bien laissez-les en tas, cela vous fera un joli « humus » forestier !

L'herbe fraîche, c'est aussi riche que du fumier ; gardez précieusement vos tontes de gazon (sans désherbant sélectif bien sûr) ; ne la laissez pas en tas où elle pourrait et deviendrait inutilisable. Epandez-la en faible épaisseur au pied de vos plantations (toutes, y compris potagères), ou bien laissez la sécher et vous pourrez la mettre en plus grande épaisseur (même 20cm).

Le Tremplin Innovation

Le Tremplin Innovation est né de la volonté de quelques personnes d'apporter leur soutien aux citoyens qui créent ou développent leur entreprise sur le territoire du Guillestrois et du Queyras. Les fonds sont majoritairement issus de dons privés et anonymes à l'exception d'une banque.

Les Tremplins Innovation sont portés par le groupe informel Queyr'avenir. Depuis 3 ans, un Tremplin, doté de 12000 euros cette année, est organisé pour donner un coup de pouce aux porteurs de projets du territoire. Cette année ils étaient une dizaine à concourir. Deux élues d'Eyglieys ont participé à la remise des prix, ont salué la démarche et exprimé leur satisfaction qu'il y ait autant d'initiatives portées par des jeunes gens sur le territoire.

Queyr'avenir encourage vivement les personnes ayant des projets, à se renseigner auprès d'eux.



Plan d'eau

La plage a été restaurée et des tourets récupérés au dépôt d'ENGIE (tht) ont été posés dans l'herbe pour faire office de table de pique-nique. Venez en profiter, en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires.

Pour que tout le monde puisse bénéficier des bords du lac en toute quiétude, merci de tenir vos animaux de compagnie en laisse et penser à ramasser leurs déjections.

Nos aînés

Nous avons distribué à nos aînés, en début d'année, des petits colis de gourmandises de la boulangerie Feuillassier dans l'attente de pouvoir organiser un après-midi festif dès que possible.

Pour les personnes **désirant se faire vacciner** : appeler la communauté de communes au 04 92 45 42 42 ou sur www.maiia.com

Actualité du Parc Régional du Queyras

La révision de la charte est en cours d'élaboration. Au mois d'avril, une réunion de présentation des nouveaux périmètres qui concerneront la totalité du territoire d'Eyglieys, est programmée avec les élus référents.

A l'automne ce projet de charte sera présenté par le Parc à la population lors d'une réunion publique où chaque citoyen d'Eyglieys pourra s'exprimer.



La bibliothèque

La bibliothèque de votre commune vous informe que vous pouvez découvrir le site du Portail de la Bibliothèque Départementale de Gap sur Internet, pour rechercher l'ouvrage qui vous intéresse, sachant que les livres demandés ne sont pas tous disponibles dans l'immédiat.

Après l'annonce du Gouvernement, nous vous proposons un « clique et collecte » les lundi et jeudi de 16h à 18h.

Nos ouvrages sont à consulter sur le site de la mairie : eygliers.fr. Envoyer votre sélection à : bibliothèque.eygliers@gmail.com C'est avec plaisir que nous essaierons de vous satisfaire.

La Ressourcerie la Miraille

Une Ressourcerie est une structure associative de l'Economie Sociale et Solidaire, qui permet à des objets de retrouver une seconde vie et qui crée de l'emploi.

Vous avez un **canapé, une table, de la vaisselle, des jouets, des bibelots...** dont vous n'avez plus l'utilité. Jetés dans la benne encombrants, ils finissent enfouis au Beynon et nous coûtent cher. La Miraille les récupère sous la forme de dons.

Vous pouvez apporter ces objets au conteneur de la Miraille à la déchèterie. S'ils sont volumineux la Miraille vient les chercher chez-vous sur rendez-vous.

Portée par « Environnement et Solidarité », l'association innove et se structure pour mieux répondre aux besoins du territoire en matière de réemploi. <http://lamiraille.org/>

Dans le cadre d'études-actions soutenues par le programme européen Alcotra et l'APP Filidéchet de l'Ademe et de la Région, la Ressourcerie la Miraille développe une filière du réemploi des matériaux issus du secteur du BTP (fenêtres, carrelage, isolants, sanitaires, briques, tuyaux PVC, quincaillerie, etc.)

Le groupe de travail, composé de professionnels de la construction, d'habitants, d'associations et de salariés de la Miraille a permis l'ouverture d'une plateforme spécialisée avec pour objectifs :

- La collecte de matériaux sur chantiers
 - La préparation et la vente de matériaux dans un lieu dédié.
- Connectez-vous sur : <http://lamiraille.org/reemploi-des-materiaux/>

Le principe de base est simple : « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! ».

Le Syndicat Mixte d'Energie des Hautes-Alpes (SYME05)

Il gère pour le compte des communes adhérentes (dont Eygliers) la fourniture en électricité et son acheminement.

Il programme les travaux sur le réseau : rénovation, renforcement, développement et enfouissement.

Sur la commune d'Eygliers, deux chantiers importants d'enfouissement des lignes électriques se profilent pour les années à venir : le secteur du Quartier du Roy et celui de la route de Réotier.

Ces travaux nécessitent une coordination des différents acteurs ou concessionnaires, ayant la charge des réseaux : électricité, éclairage, eau potable, eaux pluviales, égouts, télécommunication. Cette coordination est nécessaire pour réduire l'impact sur les habitants riverains, réduire les coûts et pour obtenir de meilleurs financements.

Alors que les travaux de la route de Réotier seront intégrés à la requalification du quartier de la gare, ceux du Quartier du Roy, initialement positionnés pour cette année 2021, sont remis à 2022. La mairie attendait le feu vert du SYME05.

Suite à la réunion des élus du Syme 05 à Aiguilles, le 1^{er} février, il a été décidé qu'il allouerait 12000 € TTC pour les études de coordination des travaux d'enfouissement au Quartier du Roy.

Commune d'EYGLIERS, bulletin municipal, directeur de publication : Anne Chouvet
Conception et rédaction : Mariëtta De-Weert, Séverine Quichot, Jean-Marc Poullilian
Mairie d'Eygliers-les Blanchés 05600 Eygliers. Tél : 04.92.45.03.24 mairie@eygliers.fr www.eygliers.fr

- Communication :

Le site internet eygliers.fr donne de nombreux renseignements. N'hésitez pas à le consulter, ainsi que l'application CityAll (taper Eygliers).

-L'élagage des arbres du plan d'eau a été réalisé par l'entreprise Juanena. Quatorze lots ont pu être attribués à titre gratuit suite à une inscription à la mairie.

- Attestation de déplacement :

Nous vous rappelons que vous pouvez les réaliser de façon dématérialisée sur votre téléphone ou les rédiger à la main sur papier libre.

Des imprimés sont aussi mis à disposition dans divers endroits de la commune et à la mairie.

- Commerçants, artisans et producteurs, inscrivez-vous sur le site faire-mes-courses.fr pour que les habitants puissent faire leurs achats en ligne.

-NOUVEAU :

La commune accueille avec plaisir :

➤ une étude notariale
Rue de l'Astragale : Mme Sophie ANDRE

➤ Tam Tam Poterie
Route de la Gare : Mme Tamara BOUYOUSFI

➤ Refuge One Love
Route de Réotier : Mme Femke PAULISSEN

RAPPELS

L'entraînement des chiens de chasse est interdit depuis le 31 mars.

La divagation des chiens est interdite.

Tous les chiens doivent être, soit tenus en laisse, soit à portée de voix de leur maître.

Dans les espaces publics, leurs déjections **doivent être ramassées et emportées !**

Cela pour le bien de tous.

- Accueil Mairie : l'accueil au public est ouvert le mardi, mercredi et jeudi matins de 8h30 à 11h30 et le samedi de 9h à 11h30.

